



# Connaître et protéger la Chouette Hulotte

**L**a Chouette hulotte *Strix aluco* fait partie de l'ordre des Strigiformes, c'est-à-dire des rapaces nocturnes, et de la famille des Strigidés, contenant la plupart des rapaces nocturnes excepté les Effraies.

## Description

Elle mesure 37 à 46 cm de long, 1 m d'envergure et pèse environ 400 g. La durée de vie moyenne des Chouettes hulottes n'est pas vraiment connue, mais une Chouette baguée a été recapturée 10 ans plus tard, et le record de longévité est de 20 ans. Chez les adultes, le plumage est identique chez les deux sexes. Une des caractéristiques chez les chouettes et hiboux est leur disque facial, celui de la Chouette hulotte est complet. Il existe une forte variation de coloration entre les individus, sans distinction d'âge ni de sexe : gris, brun et roux vif. Le dessus est marbré de noir, avec des taches blanches. Le dessous est blanchâtre, rayé de brun noir et de roux. Les jeunes sont gris brun, barré de brun et très duveteux.



F. Desbordes

## Habitat

Elle est présente où il y a des arbres, de la forêt, que ce soit en montagne ou en plaine. La Chouette hulotte est assez opportuniste et sait s'adapter aux circonstances. Dans la journée, elle somnole, les yeux clos et la face contractée, dans un abri plus ou moins sombre (contre un tronc, dans une enfourchure à l'abri des feuilles, un conifère ou du lierre, une cavité d'un arbre, d'un mur ou d'un rocher, mais aussi sous des racines, sous un toit, dans un grenier, une grange ou une cheminée). Cependant, elle marque une préférence pour les grands arbres feuillus et en particulier pour les vieux chênes plus ou moins garnis de lierre.

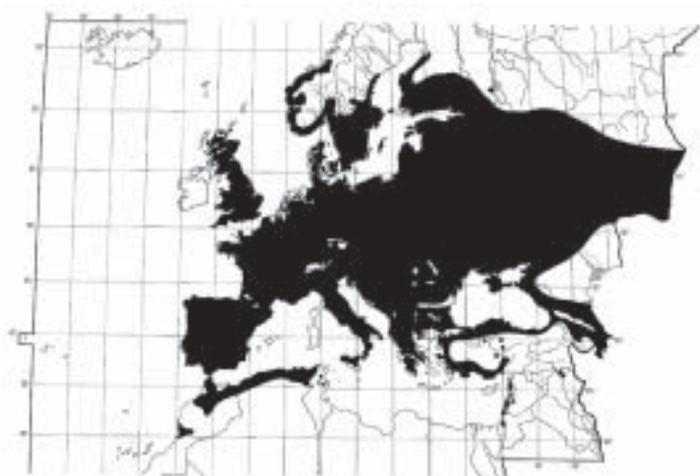
## Comportement

La période d'activité de la Chouette hulotte débute généralement vingt minutes après le coucher du soleil. L'activité diurne est une exception et succède à une nuit fort pluvieuse avec peu de proies. Habituellement, elle cesse toute activité une demi-heure avant le lever du soleil mais peut regagner son repos si la chasse a été très fructueuse.

La Chouette hulotte chasse surtout à l'affût, sur une branche latérale à 4-5 m de haut. Elle chasse rarement en vol. Elle consomme tout ce qui passe à portée de serres : insectes, lombrics, musaraignes, batraciens, chauves-souris, poissons, écrevisses, campagnols, mulots, loirs, lérots, muscardins, belettes, oiseaux, taupes, rats... en fonction de l'abondance des proies. Pour capturer des oiseaux, elle frappe les petites branches ou le feuillage de ses ailes pour les effrayer et les obliger à s'envoler. Elle se tient parfois au sol où elle picore les lombrics.

Il lui arrive de prendre des bains, d'eau bien sûr, mais aussi de soleil (après une période de pluie) et même de poussière (pour se débarrasser de parasites externes).

Lorsqu'une Chouette hulotte est repérée la journée par des passereaux, elle se fait houspiller par ceux-ci.



## Reproduction

Le site de reproduction est choisi par la femelle, parmi les différentes propositions du mâle dès l'automne. Ces sites étant généralement connus. Le site idéal est un trou de 1 à 3 m de profondeur dans un arbre creux. Ceux-ci étant de plus en plus rares, elle se rabat sur des cavités plus petites, d'anciennes loges de pic noir (souvent un peu justes), des vieilles aires de rapaces, des vieux nids de corneilles, des trous de roches dans les falaises et même dans les bâtiments. La Chouette hulotte ne construit pas de nid, mais la femelle aménage un peu le site en creusant une sorte de cuvette.

Les Chouettes hulottes sont monogames et elles sont généralement fidèles à leur conjoint toute leur vie.

Les individus du couple se rencontrent fréquemment à



J. Maire

partir de novembre-décembre et les premiers accouplements de Chouette hulotte débutent en janvier. Ils se poursuivent jusqu'à la ponte, début mars, et même après. Le nombre d'œufs pondus varie selon la quantité des proies disponibles avant la ponte et les réserves accumulées en automne et en hiver. Il est même possible que le couple ne se reproduise pas si cette période a été rude et que les proies manquaient. Les femelles pondent de 1 à 3 œufs, voire 5 quand la situation est bonne et entre 4 et 9 œufs quand elle est excellente (environ 2 années sur 10). Les œufs sont blancs, assez arrondis et mesurent environ 47 sur 39 mm. Ils sont pondus à 2 jours d'intervalle et la durée d'incubation est d'environ 29 jours. Seule la femelle couve, ravitaillée par le mâle. A l'éclosion, les jeunes pèsent 25 à 30 g et pèseront près de 350 g à quatre semaines, à leur sortie du nid. Une fois à terre, il tenteront de se percher pour éviter les prédateurs. Ils s'aident donc de leur bec, leurs griffes et leurs ailes pour s'agripper au tronc et aller sur une branche où ils seront nourris. Ils dépendent de leurs parents pendant leurs quatre premiers mois et atteignent leur maturité sexuelle à un an.



F. Desbordes

## Statut de protection

La Chouette hulotte fait partie des espèces intégralement protégées au niveau national (loi du 10/07/76) et figure à l'article 1 de l'arrêté ministériel du 17/04/81 (modifié le 5/03/99), fixant la liste des espèces protégées sur l'ensemble du territoire. Il est donc interdit de les détruire, les mutiler, les capturer ou les enlever, de les perturber intentionnellement ou de les naturaliser, ainsi que de détruire ou enlever les œufs et les nids et de détruire, altérer ou dégrader leur milieu. Qu'elle soit vivante ou morte, il est aussi interdit de les transporter, colporter, de les utiliser, de les détenir, de les vendre ou les acheter.

## Principaux problèmes rencontrés par la Chouette hulotte

Après avoir été considérées durant des siècles comme des oiseaux de mauvaise augure et systématiquement détruites, elles sont aujourd'hui confrontées à de multiples dangers liés aux activités humaines : électrocution, emprisonnement dans des locaux dont elle ne trouve pas la sortie ou dans les fameux poteaux téléphoniques non bouchés, empoisonnement, disparition de leur biotopes, accidents de la route...

## ...pour mieux l'aider Aménagement et entretien du Refuge LPO

Il est important de ne pas abattre les vieux arbres avec des cavités si ils ne menacent pas de tomber car ce sont les habitats favoris des Chouettes hulottes. Un milieu varié (prairies, bosquets, haies, forêts) lui est favorable. Quelques buissons et tas de bois peuvent être laissés par-ci par-là afin de servir de refuge aux campagnols et autres rongeurs faisant partie de son alimentation. Comme pour beaucoup de rapaces, il est nécessaire de ne pas utiliser de pesticides ou d'engrais chimiques car ceux-ci peuvent empoisonner les rongeurs dont ils se nourrissent. Ils seraient à leur tour empoisonnés.



### Nichoirs

La Chouette hulotte adopte volontier les nichoirs. Les forêts, les bois, bocages, parcs ou grands jardins arborés sont les habitats les plus propices à la pose d'un nichoir. Celui-ci devra être posé dès l'automne, dans un arbre ou contre une façade d'un grand bâtiment, entre 6 et 10 m de haut. Il est nécessaire de ne pas mettre plus d'un nichoir pour 60 à 70 ha dans les forêts de feuillus, cette superficie étant doublée voire triplée dans les forêts de conifères et les bosquets.

Comme tous les nichoirs, celui-ci doit être vidé et nettoyé en septembre-octobre. Vous pouvez le garnir, sur environs 5 cm d'épaisseur, de feuilles mortes pour absorber les fientes.

### Pour en savoir plus ...

- **Les rapaces diurnes et nocturnes d'Europe**, Paul Géroudet, Editions Delachaux et Niestlé
- **Les rapaces nocturnes**, H. Baudvin, J.C. Genot, Y. Muller, Editions Sang de la terre,
- **L'OISEAU magazine** n° 38, 1<sup>er</sup> trimestre 1995,
- fiche pratique "**Nichoirs pour les rapaces nocturnes**", LPO,
- **Les chouettes et les hiboux**, H. Baudvin, Atlas visuels Payot Lausanne,
- **Guide des rapaces nocturnes**, T. Mebs, Editions Delachaux et Niestlé.



Pour plus d'informations : ALLO REFUGE LPO 05 46 82 12 34  
ou REFUGE LPO - Corderie royale - BP 90263 - 17305 ROCHEFORT CEDEX  
N'oubliez pas de consulter les pages "Jardins d'oiseaux" de notre  
catalogue LPO et la rubrique REFUGE LPO de *L'OISEAU magazine*.

